

*Fais bien et espère*

*Fac et spera*

# LES TRIGANT

## SOUVENIRS DE FAMILLE



LEURS ALLIANCES

NOTICE SUR BEAUCOUP DE FAMILLES DE LA NOBLESSE  
ET DE LA CI-DEVANT HAUTE BOURGEOISIE DU BORDELAIS, LIBOURNAIS, PÉRIGORD  
ET SAINTONGE

ANECDOTES CURIEUSES — LES ANGLAIS EN GUYENNE  
LES PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES APRÈS LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES  
MONTESQUIEU — LA COUR DE LOUIS XVI — LES ÉTATS-UNIS  
SAINT-DOMINGUE, LES ANCIENS PROPRIÉTAIRES, LES FONCTIONNAIRES  
LA RÉVOLUTION, L'INDÉPENDANCE, etc.

LES D'ORLÉANS — LA POLOGNE  
JEUNESSE DE NAPOLEON 1<sup>er</sup> EN CORSE, SA FAMILLE  
LES MINISTRES DECAZES, LEUR FAMILLE

NOTICES SUR LA VIE DU GÉNÉRAL BARON CAMPI  
AIDE DE CAMP DE MASSÉNA

ET DE L'AMBASSADEUR ANDRÉ CAMPI  
SUCCESSION DU PRINCE LUCIEN A MADRID  
M. LIOT ET SES MISSIONS A SAINT-DOMINGUE

PAR

Le Baron Maxime TRIGANT DE LA TOUR

*Membre du Conseil Héraldique de France*

---

1895-1896

---

**Prix : 5 francs**

Chez l'auteur à Neuilly-sur-Seine (quartier St-James)  
3, rue du Général Henrion-Bertier, et dans toutes les librairies

**BERGERAC**

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)

3, rue Saint-Esprit

## REMERCIEMENTS

L'auteur est heureux de saisir, ici, avec empressement une nouvelle occasion de témoigner sa vive gratitude à ses collègues du *Conseil Héraldique*, M. le comte de Saint-Saud et M. Pierre Meller pour les notes qu'ils ont bien voulu lui communiquer et qui lui ont été si utiles, pour les commencements du présent ouvrage.

# LES TRIGANT

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### CHAPITRE I

**Origines de la famille, ses armes, ses seigneuries. —  
Illustrations de la maison.**

Les Trigant ont une illustre origine, tous en effet descendent d'Edward Tyrgan dit *Trigant*, fils d'Henri III (Plantagenet) roi d'Angleterre, et d'une grande dame irlandaise lady Tyrgan. Cet Edward vint en France avec le roi son père.

Les armes de cette famille sont : *d'azur, à deux lions (1) affrontés d'argent, soutenus d'une terrasse de sinople, au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules.*

---

(1) Depuis Richard Cœur de Lion, les rois d'Angleterre portaient ces armes; le Prince Noir y ajouta un croissant. (Extrait du livre « Les cahiers d'une élève de Saint-Denis »).

Supports : *un lion et un griffon.*

Devises : *Fac et spera.*

Couronne : de comte depuis Louis XVI, auparavant on a trouvé sur ces armes celle de marquis (1).

Comme on le verra plus loin, une branche de la famille (les Courthieu-Boisset) ayant été anoblie en France, en 1697 adopta d'autres émaux pour l'écu, prit d'autres supports et timbra du casque de front.

Les Trigant portent aussi des armes qui d'après une tradition seraient celles de l'origine, elles sont *d'or ou d'argent à trois gants de sable* (*Armorial du Périgord*, édition 1891, par Froidfond de Boulazac) (2).

Quelques-uns seulement des descendants d'Edward Tyrgan adoptèrent le nom de Trigant, les autres gardèrent une forme plus anglaise du nom : Tiringant ; ou sont connus en Périgord dès le xiii<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Tiragan*.

La famille garde toujours une petite bonbonnière qui aurait été donnée par le roi Henri III d'Angleterre à la mère d'Edward Trigant ; cette boîte de forme ronde plate dessus et dessous, est en écaille blonde, doublée d'or et garnie de quatre cercles de même métal, son épaisseur est un doigt, son diamètre, sept ou huit centimètres environ ; dessus, une miniature très fine qui paraît n'avoir qu'un peu plus de deux siècles, c'est assez dire que nous ne croyons pas à l'authenticité de l'origine attribuée à cette boîte.

---

(1) Les bourgeois en France timbraient d'une couronne de marquis ou de comte le casque leur était interdit.

(2) Nous croyons ces armes fantaisistes et peu anciennes. Au reste la seule preuve de cette tradition est un cachet de vers 1750 (propriété de M. Edgar Trigant-Geneste), qui était celui de son arrière grand oncle Nicolas-Jean-François Trigant de Geneste, chevalier de Saint-Louis, garde du corps du roi Louis XVI.

Les Trigant ont possédé en Périgord, Libournais, Bordelais et Saintonge, un grand nombre de seigneuries, ou de terres arrentées pour lesquelles l'hommage était dû.

On connaît :

**La Bahir.**

**Batier.** — A la Roche-Chalais (Dordogne). Sur l'ancien territoire de Saint-Michel-de-Rivière. — La maison n'existe plus.

**Beumard.**

**Beaumont.**

**Bellair.**

**Bellevue.**

**Boisset.** — A Saint-Christophe-de-Double (Gironde). — Le petit repaire est la propriété de *M. Lapeyre*, avocat, maire de la Roche-Chalais. Mais une ancienne ferme appartient encore à *M<sup>me</sup> Dubourg*, née Trigant de Boisset. Et *M. Pierre Guillaume Edouard* (dit Joachim) Trigant-Courthieu y possède une propriété qu'il habite.

**Brau.** — Seigneurie en fief noble, à Bonzac. — Duché de Fronsac (Gironde).

**Bruant.** — Sur les territoires de la Roche-Chalais et de Saint-Michel-de-Rivière (Dordogne), appartient à *M. Broca*, fils d'une Trigant.

**Le Chalaure** (en partie). — Mainement et village réuni à la commune des Eglisottes (Gironde), fief de l'Ordre de Malte. Une des anciennes fermes appartient actuellement à *M. le baron de Vigent*, fils d'une

**Trigant.** Beaucoup de précieux papiers de famille furent brûlés dans l'incendie du Chalaure en 1870.

**La Citerne.** — A Mons (Charente-Inférieure).

**Courthieu.** — A Saint-Michel-l'Écluse (Dordogne).  
— Appartient aujourd'hui à *M<sup>me</sup> Chaucherie-Laprée*, née Trigant-Courthieu.

**La Croix.** — A Saint-Christophe-de-Double (Gironde).

**Font-Neuve.** — Maison noble située dans la rue de ce nom à Libourne. Font-Neuve veut dire Fontaine-Neuve.

**La Fraignonnière.** — Cette terre est contiguë à celle de Bruant ; elle est connue actuellement sous le nom de *Fringonnière* et appartient à *M. Broca*.

**Gagnaire.** — A la Roche-Chalais, appartient actuellement à *M. le comte de Saint-Saud*.

**Gautier.** — A la Barde, près Montguyon (Charente-Inférieure).

**Geneste.**

**Gramont.** — A la Gorce.

**La Grange.**

**Lavau.** — Mainement à Saint-Michel-de-Rivière, commune de la Roche-Chalais (Dordogne) ; fut vendu en 1863 par les héritiers de la famille Trigant, à *M. le baron de Saint-Saud*.

**Le Maine.**

**Faniou** (ou Marquet) (partie de la *Faniouse*). — A

deux kilomètres et demi de la Roche-Chalais, sur la route de Sainte-Aulaye. Faniouse veut dire fango.

**Noble-Cour.**

**Petit-Fort.** — Dans Libourne.

**Prevost.**

**Le Puch et autres lieux.** — Seigneuries en fiefs nobles.

**La Rabinière.**

**La Rocque.**

**La Tour.** — Dans Libourne.

Parmi les hommes célèbres de cette maison anglaise on remarque :

Elie Trigant, seigneur de Beaumont et de la Rocque, écuyer du Prince-Noir, se distingua sous les yeux de ce prince à la bataille de Crécy (1346), et fut tué à la prise de Guitres en 1347 (1).

*A différentes époques, des Trigant appartenant à diverses branches de cette famille, reprirent le nom de Beaumont, en mémoire de ce glorieux guerrier.*

Jehan Trigant, maire de Libourne pour le roi d'Angleterre de 1370 à 1373.

Le moine cordelier Edward Trigant, prieur de l'Épi-

---

(1) Cependant, Souffrain dit, dans ses *Essais sur Libourne*, qu'il y fut seulement fait prisonnier et conduit au château de la Clote avec plusieurs autres grands seigneurs du parti anglais. Si nous en croyons la tradition de famille, Souffrain dit vrai, mais cet Elie Trigant lorsqu'il fut fait prisonnier était blessé à mort.

netto, était chef du couvent de son ordre à Libourne ; fut aumônier confesseur de la princesse de Galles pendant le séjour de cette dernière à Condat-lès-Libourne. Il était encore aumônier du duc de Lancastre, et lorsque ce prince fut reconnu duc de Guyenne (20 mars 1389), c'est Edward Trigant qu'il envoya comme ambassadeur auprès de la ville de Bordeaux (1) pour y annoncer cette grande nouvelle.

En 1806 la famille possédait encore les papiers de ce religieux.

Il y a eu deux autres cordeliers de ce nom jusqu'à la fin du règne de Henri V d'Angleterre (2).

N... Geneste Trigant dit Ernest Trigant, était maire de Libourne en 1478. A cette époque la peste qui sévissait avec fureur dans Bordeaux obligea le Parlement à se réfugier à Libourne. Ernest Trigant grâce à sa courtoisie ne compta bientôt que des amis parmi les membres de ce corps, qui ayant désiré lui prouver leur gratitude pour les prévenances de toutes sortes dont ils étaient comblés, reconnurent, sur la demande que leur en fit Ernest Trigant, les privilèges de la ville de Libourne (3), reconnaissance à laquelle ces avocats se refusaient depuis longtemps.

Jean-Geneste Trigant, probablement fils du précédent, fut abbé de Faise de 1502 à 1542. En 1526, il est nommé député de la noblesse comme seigneur (4) lors de l'assemblée des trois Ordres pour la rédaction des coutumes du Bordelais.

(1) Chronique nobiliaire du journal *Tout-Bordeaux*, numéro du 23 avril 1892.

(2) *Souffrain. — Essais sur Libourne*, tome 1, p. 88 et 89.

(3) *Gutnodie. — Histoire de Libourne*, tome 1, p. 96. — Souffrain le mentionne simplement à la page 153 du tome 1 de ses *Essais*. — D'après une tradition de famille Ernest est mis ici pour Geneste.

(4) *Souffrain. — Essais*, tome 1, p. 163. — Archives de Libourne.



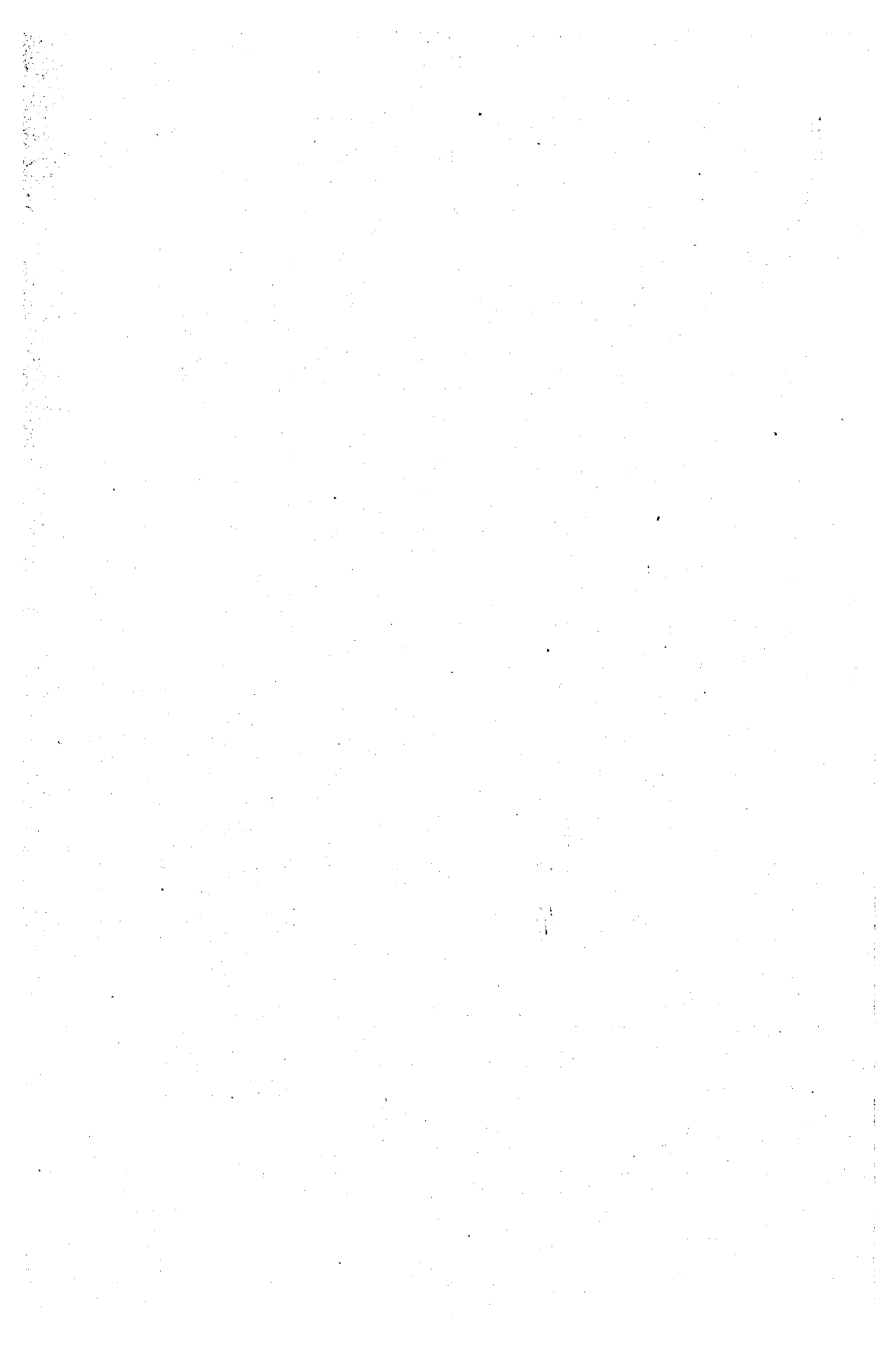
Le 28 septembre 1536 le clergé de son diocèse s'assembla en la maison archiépiscopale (chapelle Saint-Thomas), pour délibérer sur un don gratuit demandé par le roi, l'abbé Jean-Geneste Trigant prit la parole et dit : Que la place qu'il avait ordinairement dans ces mêmes assemblées ne lui ayant pas été réservée, il n'y viendrait plus ; il ajouta que pour sa part en fidèle et obéissant sujet du roi, il accordait le don gratuit demandé par Sa Majesté et équivalant à trois deniers.

En 1542 ce même abbé, devint évêque de Bethléem (1) par permutation avec Philibert de Beaujeu (2).

---

(1) Ce titre était attaché de plein droit à la collation d'abbé ou plutôt de supérieur de l'hôpital de Clamecy.

(2) Guinodie, donne une notice assez longue sur cet évêque dans son *Histoire de Libourne*, tome III, p. 246, mais il le désigne à tort sous le nom de Jean Geneste il oublie Trigant. Dans le tome I, page 101, il le dit député du clergé à l'assemblée de 1520, c'est une seconde erreur. Enfin le même auteur met Philibert de Branjeu au lieu de Beaujeu.



## CHAPITRE II

**Division dans la famille pour cause de religion. — Corruptions nombreuses du nom: — Le château de Tiregant à Creysse. — Notes sur les membres de la famille qui ne peuvent encore être rattachés entre eux.**

Vers 1574 de nombreux Trigant établis en Libournais se divisèrent pour cause de religion.

Ceux qui embrassèrent la réforme, deshérités par leurs pères, gagnèrent la Roche-Chalais ou allèrent en Saintonge et en Périgord, comme déjà plusieurs membres de cette famille l'avaient fait auparavant.

D'autres allèrent dans l'Entre-deux-Mers sous le nom de Turgan.

Quelques-uns de ceux qui abjurèrent le catholicisme reprirent l'ancien nom de Tiregant (il y eut des variations dans l'orthographe) et se fixèrent du côté de Bergerac, où avaient vécu ceux de cette famille qui n'avaient pas abandonné le nom de Tiregant. Il y a un château de Tiregant à Creysse (Dordogne), qui appartient à M. le Comte de La Panouse (1). Nous ne savons pas s'il a été possédé par des membres de notre famille.

---

(1) Le nouveau château de Tiregant fut construit sous Louis XVI, pour un Bordelais, le premier président Daugard; il se compose d'un pavillon et de plusieurs bâtiments sans style flanqués de trois terrasses en prolongement l'une de l'autre et différentes par leur forme et leur grandeur. Sur la première devait s'élever le château qui n'a jamais été construit.

Le vieux Tiregant se trouve à cinq cents mètres du château actuel dont il dépend (il sert de chal). C'est un bâtiment de quarante-trois mètres sur douze, non compris les annexes. Le portail a trois mètres 20 d'ouverture, il comporte une clef de voûte sur laquelle on lit la date de « 1688 ». Le tout n'a qu'un seul étage mais une très grande hauteur de plafond. A l'angle nord-ouest est une espèce de machicoulis peu important. On remarque encore l'ancienne chapelle de forme carrée et dont le toit s'effondre.

Ce bâtiment doit être une reconstruction car le château de Tiregant existait plusieurs siècles avant 1688. En 1820, le château était la propriété

Ceux de cette famille qui n'abandonnèrent pas la cause du pape restèrent à Libourne ou à Bordeaux (1).

Jacques Trigant épousa Catherine Balue, d'où, Marie baptisée dans la religion protestante le 5 septembre 1584, elle eut pour parrain : Antoine Dupuy, et pour marraine : Marie Viault; elle fut mariée en 1617.

Le 18 septembre 1592, M. de Beaupoil, ministre de la religion protestante, bénit le mariage de N... Trigant avec M<sup>lle</sup> Langloix, les conjoints étaient tous deux de la Roche-Chalais.

Jehan Trigant vivant 1606 et 1617 était marié à Marie Gachet :

N... Trigant s'unit à Marie Viault (2), de ce mariage naquit une fille, Marie, baptisée le 18 mars 1607, parrain Jacques Trigant, marraine Marie du Cruol, épouse de Michel Monnot, juge.

Jehan Trigant, avocat du Parlement, fut parrain le 10 octobre 1609 de Marie d'Israel, fille de Jean, avocat au Parlement, et de Catherine du Cygne (3).

Samuel Trigant, procureur d'office de la Roche-Chalais, s'unit à Isabeau Arnaud, morte avant 1620.

Le 17 juin 1620, le Parlement de Bordeaux rendit un arrêt entre lui et Pierre Faure.

Sa fille, Marie Trigant, qui épousa Pierre de Mestivier, avocat au Parlement (4), fils de Jehan de Mestivier.

Ils eurent Samuel Mestivier, dit Mélévier, baptisé en 1617 par M. de Molans, pasteur; parrain : Samuel Trigant aïeul; marraine : Suzanne Barraud (registre 6558, page 57). — 2° Jehan Mestivier,

---

de M. le général de la Martonnie qui le vendit à M. le Comte de la Panouse, grand-père du châtelain actuel, qui possédait déjà de l'autre côté de la Dordogne, en face de Tiregant, le château et le domaine de Piles.

(1) Voyez SOUFFRAN. — *Essais, Variétés historiques sur Libourne.*

(2) Cette famille Viault existe encore à Coutras. M. l'historien Fellon-neau dit, dans son *Histoire de Coutras* (1 vol. - 1876), qu'il a consulté pour la rédaction de son ouvrage, des papiers de la famille Trigant, possédés par M<sup>me</sup> veuve Viault.

(3) Registres protestants de Coutras conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, n<sup>os</sup> 6558, 6559, 6560.

(4) Registre 6558, page 44. — Sa sœur Marie était mariée à Jehan Gautier d'où Jean, né le 7, baptisé le 10 juillet 1613, parrain Jehan Gautier, aïeul, marraine Marie Trigant, tante par alliance (M<sup>me</sup> Mestivier), (registre 6558, page 57).

baptisé le 15 septembre 1619 par M. de Monceaux, ministre de la religion réformée, parrain Jehan Chaperon.

Pierre Trigant, décédé avant 1598, était avec N. de Millon fermier féodal de la seigneurie de Montpon (1).

Le 17 juin 1597, François Trigant signe le codicille testamentaire d'Anne Bouchard d'Aubeterre, baronne de la Roche-Chalais, sa parente. La même année il accepte, comme ancien du Consistoire, le legs fait au Temple de la Roche-Chalais par la baronne. En 1626, il était encore ancien avec N. de Millon.

1631. — Anne Trigant, femme de *Pierre Bellet*.

1663. — Testament d'*Abraham Bartholme*, procureur d'office à la Roche-Chalais, mari d'Anne Trigant.

1660. — Jean Trigant, clerc de maître *Jacques Dumas*, notaire à la Roche-Chalais.

17 février 1665. — Anne Trigant, femme de Moïse de Mantellier, rédige son testament.

Marie Trigant s'unit à François Marsault, sieur de la Mauzène.

Ils eurent François Marsault, baptisé à Saint-Michel-de-la-Rivière le 2 janvier 1689.

*Jacques Trigant*, mort avant 1628, s'unit à *Isabeau Petit*, d'où Jean, et peut-être Pierre, sieur de Bâtier, dont on trouvera l'article à l'introduction, au chapitre III.

Le premier, Jean Trigant, docteur en médecine, fit un échange le 22 octobre 1628, avec Anne Trigant.

Il est probablement le même que le suivant.

Jean Trigant, mort avant 1644, marié à *Lydie Dupuy*, morte avant 1644.

Il laissa les suivants :

1. Maître Etienne (*alids* Jérémie) Trigant, notaire royal, mort avant 1663, il reçut en 1653 une reconnaissance du *chevalier de la Chaise*. Et s'unit à *Marthe Jarosias*, fille de N... Jarosias et de *Marthe Chaperon*; morte avant 1670. Et en secondes noces, il s'unit avec Jeanne du Clion.

De ces deux mariages sont venus deux fils et une fille :

A. — Maître Guy Trigant de Lavau, propriétaire de Lavau, clerc

(1) Archives départementales de la Dordogne, E, dossier de Fournier.

de maître Jacques Dumas, notaire à la Roche-Chalais en 1660, médecin, procureur postulant et ordinaire des juridictions de Pommier et de Saint-Aigulin, nommé le 16 juillet 1676 procureur postulant au marquisat de la Roche-Chalais, greffier du dit marquisat. Il mourut avant 1688.

Le 20 juillet 1674, règlement de dettes entre lui et Guy Augey, ce dernier comme curateur de Catherine Trigant, sa sœur.

En 1669, il fut chargé par Guy Marsault, sieur de Gautier, habitant le Chalaure, de faire reconnaître que ledit Marsault tenait féodalement de frère Jean Mothes, chevalier de Malte, commandeur de Chalaure, des terres au dit Chalaure.

Guy Trigant s'unit à Marie Bontemps, de la Roche-Chalais, fille de maître Pierre Bontemps. Ils eurent Marie, née en 1673, morte le 14 juin 1684.

B. — Jacques Trigant, vivant en 1674, qui eut, ainsi que son frère pour curateur Joseph (*aliàs* Josué) T. de Gagnaire, son oncle. Jacques mourut avant son frère de Lavau en laissant un tiers des biens d'Etienne, son père.

C. — Catherine, fille d'Etienne et de Jeanne du Clion, épousa Jean Lorans, lequel réclama, en 1688, au sujet des biens de sa femme réunis par erreur à ceux de maître Guy T. de Lavau. Elle devait hériter d'un tiers des biens de feu Etienne, son père.

2. François, vivant en 1647, testa devant Trigant, notaire à la Roche-Chalais (1), le 17 juin 1650, rédigea un nouveau testament en 1658.

3. Joseph (*aliàs* Josué) Trigant de Gagnaire, qui transigea en 1686 avec Onésime Trigant le jeune et mourut probablement dans la même année, il avait épousé, par contrat (2) du 16 mars 1652, *Marthe Thévenin*, d'où Lydie, qui eut pour tuteur *maître Clément (aliàs Clinet) Rougier*, médecin à Saint-Aulaye ; elle épousa, avant 1686, *Abraham Rougier de Paygravier*.

4. Marie, alliée à *Pierre Chauvier* avant 1644 ; tous deux vivaient en 1670.

(1) Onésime probablement. — Archives départementales de la Dordogne. — B. Justice seigneuriale de la Roche-Chalais.

(2) Archives départementales de la Dordogne. — B. Justice seigneuriale de la Roche-Chalais.

# DEUXIÈME PARTIE

## ÉPOQUE HISTORIQUE (1550)

---

### INTRODUCTION AU CHAPITRE III

#### **Les Trigant à la Roche-Chalais. — Formation des branches**

I. Maître Pierre Trigant de Batier, sieur de la Grange (huitième aïeul de l'auteur), avocat, docteur en médecine, juge de la juridiction de Pommier, en 1639-1640; notaire royal à la Roche-Chalais (1623-1635).

Il possédait à la Roche-Chalais sept cents hectares de terres, et avait en outre de nombreuses propriétés dans la région.

Il mourut avant 1674.

Il avait souscrit en 1631 une obligation de payer qui fut reconnue par Jean son fils.

D'après la concordance des lieux et des temps, il eut comme fils les quatre frères qui suivent :

1<sup>o</sup> Jean T. de Batier dont l'article suivra;

2<sup>o</sup> Onésime Trigant de Batier, vivant en 1670;

3° Onézime T. de Batier, seigneur de la Bahir et de la Tour;

4° Jean Trigant, sieur de Courthieu et de la Grange, dont l'article sera donné plus loin.

Le premier, nommé Jean T. de Batier, habitant de Pommier (1) en 1652, fut notaire royal et habita Batier en 1654 (2).

Il épousa *Marie Berthoumé*, d'où :

Elisabeth, mariée en 1669 à *Jean Chauvier*. Puis en deuxième mariage le 22 décembre 1680 (contrat passé à cette date devant *Maître Dumas*, notaire à la Roche-Chalais), elle s'allia avec *Elie Gros, sieur de Hautmont*, fils d'*Elie Gros, écuyer, sieur de la Grave*.

Furent présents les suivants :

Côté du futur. — *Louis Gros, sieur du Duc*, lieutenant de cavalerie;

*Pierre Gros, sieur de Grand-Pré*, tous deux, frères du marié.

Pour la future. — *Marie Berthoumé*, sa mère;

Onésime Trigant, licencié en droit, oncle;

*Abraham Berthoumé*, notaire royal, oncle.

---

(1) Près la Roche-Chalais.

(2) Les archives départementales de la Dordogne, série B (Justice seigneuriale de la Roche-Chalais), nous apprennent qu'il eut en 1674 des difficultés avec François Trigant, frère et héritier d'Abraham. Il a été impossible jusqu'ici de trouver qui sont ces derniers.



## CHAPITRE III

**Anoblissement du conseiller Jacques T. de Courthieu. — Alliance avec les « Barraud », et la maison de « Jourgniac ». — Le capitaine Abraham T., sieur de la Grange, sa descendance. — Haine entre deux frères, et entre père et fils pour cause de religion. — Les « Thévenin », maires de la Rochelle.**

Jean Trigant, sieur de Courthieu et de la Grange, bourgeois de la Roche-Chalais, zélé protestant; il épousa, avant 1676, *Marie Dumas*. Tous deux rédigèrent un testament mutuel devant *Ardouin*, notaire, le 7 août 1694. Jean mourut dans sa maison du bourg de la Roche le 8 octobre 1694, sa femme lui survécut.

De leur mariage étaient nés :

1. (Aîné) Le capitaine Abraham T., sieur de la Grange;
2. Le conseiller Jacques T. de Courthieu;
3. Anne Trigant, unie à Jean-Charles, *sieur du Vignaud* (1).
4. Suzanne Trigant, mariée à Abraham Séguin (2).

Messire Jacques (*alids* Jean-Jacques) Trigant, écuyer, sieigneur de Courthieu et de Boisset. — Acquit moyennant dix mille livres, le 7 août 1697, la charge de conseiller-secrétaire du roi en la chancellerie près la Cour des Aides de Clermont-Ferrand (3).

---

(1) On lit dans l'armorial de 1690 (jurisdiction de Jonzac, page 125) : *Henri du Vignaud*, capitaine au régiment de Navarre, et *François du Vignaud*, écuyer, sieur de Vauvert, capitaine au régiment de Navarre, portent : *D'argent à une croix d'azur cantonnée de quatre lions de gueules*.

(2) L'armorial de 1696 donne ainsi les armes d'*Abraham Séguin*, habitant de Jonzac : *D'azur à deux cannettes d'argent sur une rivère aussi d'argent*.

(3) Depuis Charles VII, la charge de secrétaire du roi anoblissait le titulaire et sa descendance.

Il reçut les provisions dudit office le 22 août et le 16 décembre de la même année.

Jacques vécut en Libournais.

Voici la copie d'une note que nous possédons sur lui; elle porte au dos un cachet noir avec trois fleurs de lys sur lequel on lit : *Historiographe de France et généalogiste du roi, cabinet de Chevillard.*

*« Jacques Trigant de Courthieu, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison couronne de France, contrôleur dans la chancellerie près la cour des aides de Clermont-Ferrand, porte : D'or à deux lions affrontés de sable, lampassés et armés de gueules, et un chef coupé (1) d'argent chargé d'un croissant de gueules l'écu timbré d'un casque de front orné de ses lambrequins d'or, d'argent, de sable et de gueules, supporte deux lions d'or lampassés et armés de gueules.*

Jacques T. de Courthieu épousa à Bordeaux, paroisse St-Maixent, le 22 février 1703, *Suzanne Barraud*, fille de *Jean Barraud*, écuyer, conseiller-secrétaire du roi et de dame *Marguerite Thévenin* (2).

Témoins : *Dame Hippolyte Angèle de Beaumont* (3).

*Marquise de Frugie*, cousine, épouse de *Hélie d'Arlot*, marquis de Frugie.

*Dame Arnaud Roger*, cousine.

De ce mariage naquit un fils unique *Jean T. de Boisset*.

*Suzanne Barraud* était née le 1<sup>er</sup> août 1673; elle mourut dans sa propriété de Gravédor au Fieu, le 21 décembre 1771, à plus de 98 ans.

---

(1) Coupé mis pour cousu. — L'azur est le véritable émail de nos armes, ce fond d'or est ici une variante fréquente à ces époques.

(2) Du 12 décembre 1697, certificat de prestation de serment comme conseiller-secrétaire du roi, délivré à *Jean Barraud* (père de Suzanne) par *Antoine Lefebvre d'Ormesson*, conseiller du roi, agissant comme subdélégué de Monseigneur de Boucherat, chancelier de France (Achat de la charge juillet 1697).

*Marguerite Thévenin*, mère de *Suzanne Barraud*, était d'une famille de la Rochelle, plusieurs de ses ancêtres furent maires de cette ville.

Ce sont : 1580, *Jean Thévenin*. — 1590, *Jean Thévenin*, *steur de Vhoom*. — 1592, *Jean Thévenin*. — 1595, *Jacques Thévenin*, *steur de Vhoom*, mort en sa mairie. — 1598, *Jean Thévenin*, *steur de Gouinelle*.

(3) De l'ancienne famille des *Beaumont de Gibaud*, en Saintonge.

L'acte de décès signé : François T. du Chalaure, *Pierre Barraud*, Jacques Trigant de Courthieu fut frappé à mort par un assassin, en se rendant à la messe, le 20 janvier 1701. Il mourut deux jours après et fut inhumé dans l'église de Saint-Christophe-de-Double le 23 janvier 1701 (1).

Il avait rédigé son testament le jour de sa mort. Du 6 au 14 février suivant, l'inventaire de sa succession fut dressé en présence de ses cousins-germains, les sieurs de la Fraignonnière et des Rabinières, et de *Abraham Barraud*, oncle de sa veuve.

Son fils, Messire Jean de Trigant, écuyer, seigneur de Boisset, fut baptisé à Saint-Christophe-de-Double le 20 octobre 1703; il habita Boisset, puis Coutras.

Le 7 juillet 1769, le Parlement de Guyenne rendit un arrêt de confirmation et maintenue de noblesse en sa faveur.

Les pièces produites furent :

1. Quittance de 10.000 livres d'achat de l'office de secrétaire du roi à la Cour des Aides de Clermont, le 7 août 1697, par Jacques T. de Courthieu, son père;

2. Les provisions de l'office susdit au 22 août et 16 décembre de la même année;

3. L'acte de décès dudit Jacques, son père, au 22 janvier 1704;

4. Le contrat de mariage de Jean T. de Boisset.

Le 27 septembre 1739, Jean T. de Boisset passe devant notaire une transaction avec Lydie Rougier, veuve de François Mongen.

Messire Jean T. de Boisset épousa le 12 mai 1727 par contrat, reçu par Benoist et Barraud, notaires à Bordeaux, *Marie de Jourgniac*, fille de feu *messire Etienne de Jourgniac, écuyer, seigneur de Saint-Méard, de Saint-Géraud et autres lieux*, et de dame *Marie-Suzanne de Morin*, habitante de Bordeaux, paroisse Saint-Rémy.

Le futur assisté de : sa mère, née *Barraud*, son aïeule maternelle, née *Marguerite Thévenin*, Jean-Pierre T. du Petit Fort, avocat en la cour, premier jurat de la ville de Libourne, Raymond T. de Font-Neuve, conseiller du roi son procureur en ladite ville; Michel T. de Noblecour, procureur fiscal du sénéchal de Fronsac, à Coutras, etc., du côté de la future; *Marie-Suzanne de Morin*, sa mère; *François de Morin*, avocat en la cour, *seigneur du Faure et du*

---

(1) Voir la tradition de l'assassinat à la fin de ce chapitre.

*Roussillon*, bourgeois et habitant de la ville de Bordeaux, son aïeul maternel; *messire François de Jourgniac*, écuyer, seigneur de Saint-Méard, Saint-Géraud et autres lieux, son frère; *Suzanne-Marie de Jourgniac*, demoiselle, sa sœur; de *messire Henri-Green de Saint-Marsault*, chevalier, seigneur de Parcou, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, major du régiment de Berry, et de dame *Marthe de Morin*, son épouse, tante. Dame Elisabeth de Morin, épouse de messire *Paul Drouilhet* ou *Drouhet*, écuyer. Jacques de Morin, seigneur de Pontaune, bourgeois, de Bordeaux. De Elisabeth Drouhet, demoiselle, sa cousine-germaine, etc.

Le mariage religieux eut lieu à Coutras, le 16 octobre 1727.

Marie de Jourgniac scella son testament le 24 février 1754, de cire rouge, a un cachet de deux écussons accolés; le premier est celui de Trigant, avec le casque de face (gentilhomme de race), le second porte d'azur à trois barres d'or, qui est de Jourgniac (1). Elle rédigea un nouvel acte testamentaire le 4 juillet 1775, cette pièce est signée par : Etienne de Jourgniac, son frère. Marie-Suzanne de Jourgniac, épouse de H. de Richon, écuyer, sa sœur. François de Jourgniac (héritier universel).

En 1739, Louis-François-Ignace Duverger, chevalier, seigneur de Barbe, Saint-Cère, Lescadérie et autres lieux, chevalier de justice des ordres royaux et militaires de Notre-Dame de Mont-Carmel et Saint-Lazare, rendit une ordonnance de paix et de défense officielle de combat entre Jean T. de Boisset, écuyer, et Trigant-Geneste de la Roche-Chalais.

Jean T. Boisset fit son testament devant M<sup>e</sup> Dupuy, notaire royal à Coutras, le 24 février 1773. Il l'annula par un nouveau le 28 janvier 1782, ce dernier fut définitif et a été reçu par M<sup>e</sup> Pezères, notaire. Il mourut sans enfants, conformément à son testament du 28 janvier 1782, son neveu à la mode de Bretagne Jean-Trigant de Boisset, époux de Marie Faurès, fut l'héritier de tous ses titres et biens.

Le capitaine Abraham Trigant, sieur de la Grange, manifesta de bonne heure des convictions religieuses contraires à celles de ses parents, qui le mirent en désaccord continuels avec ceux-ci. (A cette époque les passions religieuses étaient encore très vives).

Les querelles avec sa famille se multiplièrent, si bien que son

---

(1) Archives départementales de la Dordogne. — B. Justice seigneuriale de la Roche-Chalais. Ce testament olographe est passé devant Parcau, notaire, il fait héritier pour la fortune messire Bertrand de Jourgniac.

père, zélé protestant, lui interdit sa maison et lui refusa de quoi vivre. Abraham ne faillit pas, et fit prendre chez son père en 1683 des objets que ce dernier voulait donner à son frère Jacques bien que celui-ci fut cadet de famille. Le père porta plainte.

Non encore majeur, le sieur de la Grange épousa le 14 octobre 1684 par contrat *Hélène Richon*, fille de *Martial Richon*, procureur au siège présidial de Libourne et ancien jurat, et de *Marie Nozay*. L'acte passé devant M<sup>e</sup> Delagarde, notaire à la Roche-Chalais et Roy, notaire à Libourne, fut signé par messire Pierre de Villegente, prêtre, fondé de pouvoir et représentant des parents de l'époux qui n'assistaient pas à la cérémonie, et du côté de la future par ses père et mère et son oncle, messire Charles Nozay, conseiller du roi, garde des sceaux au siège présidial de Libourne.

Le 29 juillet 1689, il avait abjuré solennellement le protestantisme, la haine de ses parents redoubla, ils le déshéritèrent bien qu'il fut aîné.

Abraham justement lésé fit saisir le 20 novembre 1694 les bois de Courthieu que portaient les métayers de son frère. Ce dernier voulut tout reprendre et s'emporta si fort qu'une lutte eut lieu. Le 5 juillet 1695 une sentence de paix intervint entre eux, mais la brouille continua. En effet, en 1697, Abraham qui était capitaine d'une compagnie d'infanterie, puis de dragons au régiment du roi, la fit appeler *compagnie du sieur de Courthieu* (1). Il mourut vers 1693.

L'armorial de 1696 donne armes de *Jean Richon*, bourgeois de Libourne : *d'or à trois aigles de sable*. Et *Jean Richon*, procureur des consignations à Guitres : *d'or à un lion passant de gueules*. Philippe de Richon, seigneur de Durandeu à la Grave d'Ambarès fut convoqué en 1789 à l'assemblée de la noblesse de Bordeaux.

Il laissait :

1. Françoise, baptisée à Saint-Michel-de-la-Rivière le 20 janvier 1687, mariée à *Jacques Galleret sieur de la Coste*. Elle était veuve en 1716 ;
2. Jeanne, baptisée au même lieu, le 8 mars 1689.
3. Pierre, vivant 1756 ;

---

(1) On lit aux archives départementales de la Dordogne, B. Justice seigneuriale de la Roche-Chalais : 1697. *Pierre Théventin, dragon dans la compagnie du sieur du Courthieu*.

4. Bernard, né à Libourne le 11 juillet 1695, parrain, M<sup>e</sup> *Bernard Dumas*, avocat en la cour; marraine, *Jeanne Richon*. Il mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1751 et fut inhumé dans l'église Sainte-Colombe de Bordeaux. Il était bourgeois de cette ville.

De son mariage avec *Marie Mallet* il eut six fils et trois filles, savoir :

1. Jean T. de Boisset, dont l'article suivra ;
2. Héléne, née en 1728, elle mourut à Ambarès le 5 octobre 1730 ;
3. Guillaume T. de Boisset, né à Bordeaux le 11 avril 1738 ;
4. Madame Marguerite Bessas de Lacotte (dont l'article se trouvera à la fin de ce volume) ;
5. Jean Benoit, né le 11 mars 1741 ;
6. Anne, née à Bordeaux le 18 juillet 1743 ;
7. Mathieu, né à Bordeaux le 21 juin 1744 ;
8. Benoit, né le 4 juillet 1746 ;
9. Pierre Bernard, né le 19 août 1747.

Jean Trigant, écuyer, sieur de Boisset (ci-dessus), fils de Bernard et de *Marie Mallet*.

Héritier des titres et biens de son oncle à la mode de Bretagne, Jean T. de Boisset, écuyer, fils de Jacques.

Officier, s'unit le 11 juillet 1782 à Marie-Thérèse Faurès (1) ; il mourut à Boisset le 21 mars 1806.

Il laissait deux fils.

A. — Jean-Jacques-Marie-Eugène T. de Boisset, né à Bordeaux le 30 septembre 1784, mort en décembre 1849.

Il fit de brillantes études au fameux collège de Vendôme qu'il quitta en l'an X.

Il épousa en premières noces en 1813 *Désirée Ichon* (2), sa cousine, petite-fille de *François Lacaze*, bourgeois de Libourne et de sa femme née *Decazes*.

(1) M. *Faurès*, procureur au parlement de Bordeaux en 1775 était propriétaire du Palu d'Artigue, situé dans la seigneurie d'Eyrans, cette terre était contiguë aux domaines de M. Alexandre de Jourgniac.

(2) La famille *Ichon* est allée aux *de Ségur*.

Veuf sans enfants, il épousa en secondes noccs à Bordeaux le 14 aout 1839, *Marie-Elisabeth-Zélie Courrech*, d'une ancienne famille bourgeoise, il en eut quatre enfants.

a — Jean-Luc-Marie-Joseph Henri, né à Libourne le 18 octobre 1810, mort dans cette même ville le 12 février 1840.

b — Marie-Edouard Léopold, né à Libourne le 19 janvier 1842, mort en 1850.

c — Marie-Elisabeth Trigant de Boisset, née à Libourne le 11 mars 1843, allié le 19 février 1868 à *Gabriel-Henri-Albert Dubourg*, licencié en droit, avoué près la cour d'appel de Bordeaux.

B. — Pierre-Guillaume Trigant-Courthieu fils de Jean T. de Boisset et de *Marie Faurès*, naquit en 1787, maire de Saint-Christophe-de-Double en 1823 et 1826, habita Boisset.

Il s'allia au Fieu le 10 juin 1811 à *Catherine Bonin de Matha*, fille d'André, maire du Fieu, et de *Françoise Ginestet*.

D'où :

1. Marie-Thérèse, née le 28 avril 1812 à Boisset marié à N... *Blanchard*, ils eurent une fille unique ;

2. Jacques T. Courthieu, dont l'article suivra ;

3. Guillaume T. Courthieu dont la notice sera donnée plus loin ;

4. André, né le 19 avril 1817, mort à Boisset le 7 octobre 1849.

5. Jean-Jacques, né le 10 juin 1818 ;

6. Pierre-Théodore-Jean-Baptiste T. de Boisset, né à Saint-Christophe-de-Double le 23 juin 1823. De son mariage avec *Marie Dubreuil*, il eut :

A. — Pierre-Guillaume-Edouard dit Joachim-Trigant Courthieu, né à Boisset le 17 avril 1845, épousa *Marie-Antoinette-Félicie Blanchard*, sa cousine-germaine d'où : Marie-Antoinette-Félicie Trigant-Courthieu, née à Boisset le 7 novembre 1866.

B. — Henri, habite le Fieu.

C. — Jean, né à Boisset le 6 novembre 1849, y résidant, marié le 23 novembre 1861 à *Marie Sautereau*, fille de *Pierre Sautereau* et de *Marie Catherineau*.

D. — Guillaume, né à Boisset le 29 janvier 1854, s'allia à Marie Gagnère ; ils eurent une fille unique.

7. Jean, né le 21 janvier et mort le 11 avril 1826.

Jacques Trigant-Courthieu, né le 8 avril 1813, décédé le 12 octobre 1872 à Courthieu ; épousa *Céline-Marie Hérier-Fontclaire*, morte à la Roche-Chalais le 11 décembre 1891.

Ils avaient eu :

a — Louise (madame Mazenc), d'où une fille Adélaïde.

b — Adrien, épousa en 1873 *Erneste Cazalès* ; ils eurent : Marie, fille unique.

c — Catherine Edie qui s'unit le 20 décembre 1805 à *François-Chaucherie Laprée*, mort à Coutras en 1878. Sa veuve est propriétaire de Courthieu. Ils avaient eu un fils Elie.

d — Camille, mariée le 16 juin 1874 à Jean Jeandon, ils eurent deux filles Amélie et Louise.

e — Marie-Marguerite-Thérèse, né le 17 juillet 1854 à Courthieu, mariée à la Roche-Chalais le 8 octobre 1889 à *Emile Brauvers*, capitaine au train des équipages militaires, chevalier de la Légion d'honneur, ils ont une fille Jeanne-Marie.

Guillaume Trigant-Courthieu, né à Libourne le 22 août 1814, s'unit à *Marie-Thérèse Lebœuf*.

Ils eurent :

1. Marie-Pauline, née à Libourne le 14 novembre 1845 ;

2. Marie, née le 18 mai 1847 ;

3. Marie-Thérèse, née le 13 avril 1850.

4. Marie-Elisabeth, née le 17 juillet 1851.

5. Pierre-Martial Trigant-Courthieu, né à Libourne le 7 novembre 1848, marié dans sa ville natale le 13 janvier 1873 avec *Almaïde Mouly*, fille de *Prosper-Jean-Baptiste Mouly*, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et de *Julie-Louise Gayet*, d'où :

A. — Jeanne-Adèle, née à Libourne le 22 septembre 1873.

B. — Georges-Jean, né le 1<sup>er</sup> janvier 1875.

C. — Emma-Andrée, née le 27 juillet 1880 à Libourne,



## TRADITION

## DE L'ASSASSINAT DU CONSEILLER JACQUES TRIGANT DE COURTHIEU

Un vieux paysan de Saint-Christophe-de-Double a recueilli dans sa famille le souvenir suivant, qui est transcrit ici d'après sa dictée.

« Le curé de Saint-Christophe-de-Double avait l'habitude de ne jamais commencer sa messe avant que (en sa qualité de noble) messire Jacques Trigant, seigneur de Boisset, secrétaire du roi ne fut arrivé. Certain dimanche impatienté d'avoir attendu une heure sans qu'il parut, et craignant un malheur car M. de Boisset était fidèle aux offices. Le curé sans dire sa messe partit avec quelques jeunes gens résolus, à l'avance (au-devant) dudit seigneur, et le trouva frappé à mort d'un coup d'arquebuse sur le bord de la route. »

---